

LETTRE D'INFORMATION.

Nos locaux de MAINE-MONTPARNASSE, plutôt désertiques pendant les mois de Juillet et d'Août, se sont brusquement repeuplés et d'ici quelques semaines, nous y tiendrons tout juste.

Nous y tiendrons tout juste, sans toutefois que l'on puisse, d'une façon générale, parler d'entassement ni de mauvaises conditions de travail. Et il est fort probable que cette situation demeurera stable pendant au moins un certain nombre de mois; car après les nombreux recrutements de personnel de l'année dernière, qui sont d'ailleurs à l'origine des difficultés que nous traversons et dont nous avons rendu compte dans de précédents numéros de L'EQUIPE, les recrutements nouveaux seront, dans toute la mesure du possible, évités: l'on s'efforce actuellement de satisfaire les besoins urgents avec le personnel existant, surtout lorsqu'il est employé à des tâches peu rentables ou ne découlant pas de conventions approuvées.

Notre situation s'est d'ailleurs sensiblement améliorée par rapport à ce qu'elle était au premier trimestre: L'approbation de nombreuses conventions nous a été notifiée au cours des derniers mois. Il est vrai que le milieu de l'année est généralement, à cet égard, une bonne période, les Administrations, nos clientes, se dépêchant de régler le plus d'affaires possible avant la fuite en vacances de leur personnel. Cette année cependant, le "boum" a été pour nous particulièrement important.

* * *

Ceux d'entre nous qui sont restés à PARIS en Juillet et en Août n'ont pas manqué de travail: car si les Administrations s'efforcent de régler leurs affaires avant les départs en congé, parmi ces affaires il y en a, comme par exemple lesancements d'appel d'offres, qui consistent à donner du travail aux autres. La préparation des offres nous oblige alors à fonctionner dans des conditions difficiles, car, à cette époque, on ne trouve personne au bout du fil et la plupart de nos fournisseurs ont fermé provisoirement boutique.

.../...

C'est ainsi que L'ORGANISATION MONDIALE de la SANTE nous a demandé, à la mi-Juillet, d'établir pour le 22 Août, date ensuite reportée au 4 Septembre, une offre pour l'étude de l'alimentation en eau et l'assainissement de DAKAR (offre conjointe B.C.E.O.M. - SOGREAH).

Nos clients, quand ils rentreront de vacances, auront l'esprit frais et reposé pour juger notre dossier de propositions qui les attendra sur leur bureau ... parmi d'autres ...

*
* *
*

Au moins pendant le mois de Juillet, ceux qui restaient à MAINE-MONTPARNASSE n'avaient pas seulement du travail : ils avaient chaud - surtout ceux dont les bureaux "donnent sur les voies" et sont exposés au Sud-Est. Les plus malins - ou les plus sensibles - avaient beau prendre la précaution, le soir, d'ouvrir leurs fenêtres pour profiter de la fraîcheur nocturne et de baisser les stores pour protéger le sol et les meubles métalliques du soleil qui, le matin, dès avant l'ouverture des bureaux, commençait à taper dur; ils avaient beau établir des courants d'air avec l'autre façade, à travers les sas d'ascenseurs et les pièces de dépôt; certaines journées n'en furent pas moins très pénibles, surtout pour ceux ou celles qui n'ont pas connu NIAMEY ou FORT-LAMY au beau mois de Mai, avant la climatisation ...

A cette occasion, le Comité d'Entreprise a été saisi de nouvelles demandes d'installation de machines distributrices de boissons fraîches. C'est là un sujet que nous n'avons pas encore abordé dans L'EQUIPE et dont nous devons dire un mot :

Il faut savoir d'abord que ces machines ne s'achètent pas : elles se louent, cher, à des organisations spécialisées qui se chargent de les garnir et ... de ramasser les sous. Les contrats de location prévoient un minimum de recettes. Ces machines ont en outre besoin, pour fonctionner, d'électricité; certaines d'entre elles ont aussi besoin d'eau.

..//..

Comment se pose le problème au B.C.E.O.M. ?

Première question : Où pourraient être installés de tels distributeurs ? Il n'y a pas la place voulue le long des couloirs et nous n'aurions pas l'autorisation de les placer en bout de couloir contre les portes coupe-feu. Il faudrait donc les mettre dans les salles de dépôt, moyennant l'aménage, au moins, de courant électrique à une prise. Il n'y a qu'au 14ème étage qu'une installation pourrait être envisagée dans la salle de réchauffe.

Deuxième question : Combien de distributeurs prévoir ? Six ? ou deux ? ou un seul ?

Si l'on en installe six, il est absolument certain que dans les périodes normales, c'est-à-dire pratiquement toute l'année sauf pendant un mois ou deux, les recettes ne seront pas suffisantes aux termes du contrat.

Si l'on en installe deux (un aux étages d'en haut, un aux étages d'en bas) il en sera probablement de même. N'oublions pas que les consommations ne sont pas gratuites ... Et pourtant cela fera déjà pendant 15 ou 20 jours de l'année, par les journées comme celles que nous venons de subir en Juillet, un joli défilé.

A plus forte raison si l'on n'en installe qu'un (dans la salle de réchauffe par exemple) : Durant ces 15 ou 20 jours là, cela donnera lieu à un défilé encore plus joli, et à une belle queue devant la machine. Il faut reconnaître que ça ne ferait pas très sérieux ...

En résumé, on se trouve devant les inconvénients suivants :

- ou bien, à certains moments tout au moins, des allées et venues et des pertes de temps en faveur desquelles votre Comité d'Entreprise n'est pas du tout décidé à se battre.
- ou bien des machines mal utilisées, non rentables (nombreux sont les cas où des entreprises ont dû, pour cette raison, résilier leurs contrats).
- ou bien les deux inconvénients à la fois.

.../...

Par contre, il nous parait possible, si vous étiez d'accord, de proposer à notre Direction Générale une formule plus raisonnable :

Dans les périodes de chaleur, un chariot circulant dans les couloirs deux fois par jour permettrait la distribution de boissons fraîches dans les bureaux - Schwepps et jus de fruit par exemple.

En hiver, on pourrait aussi de la même façon distribuer, l'après-midi, du thé et du café.

Les modalités restent à mettre au point. Mais il est bien évident que ces consommations ne seraient pas gratuites ...

Cette formule est celle en vigueur dans bon nombre de grandes organisations françaises et étrangères, et surtout britanniques.

*
* *
*

Puisque nous en sommes aux problèmes d'Intendance, mentionnons que les membres du Comité d'Entreprise (au nombre de trois sur six, les trois autres étant en vacances) se sont réunis le 8 Août sous la présidence de M. BOURRIERES, pour la désignation du représentant du personnel et de son suppléant, au Comité de gestion de la cantine.

Il fut décidé que M. BLANC serait ce représentant, avec comme suppléant R. CARPENTIER - Par ailleurs, le représentant de la Direction Générale sera notre Secrétaire Général C. BEE, avec J. HORNAC comme suppléant.

Dans notre numéro de Juin 1967, nous vous disions que ce Comité de gestion allait être "incessamment mis en place". Et nous voici en Septembre. Et le Comité de gestion n'est pas mis en place : le B.C.E.O.M. a seulement fait connaître ses représentants et ceux de son personnel au Conseil d'Administration de l'Association Maine-Montparnasse.

../..

Tout cela est bien long ... Cela tient à la fois à la lourdeur de cette organisation, au fait que nous sommes un peu à la remorque de très grosses Sociétés qui, à elles deux, sont largement majoritaires dans l'Association Maine-Montparnasse (La Populaire et la Radio fiduciaire) et également sans doute au fait que tout le monde a beaucoup de travail et que ce genre de préoccupations a tendance à passer, au moins pour certains, après celles qui touchent aux affaires proprement dites.

Dans la mesure de nos moyens, nous nous efforçons de hâter les choses - mais ce n'est pas encore demain que nous aurons nos serviettes en papier ...

Nous vous avons demandé, dans notre lettre d'information du mois de Juin, de nous faire connaître "les points précis et limités" sur lesquels vous désiriez que nous intervenions.

Nous n'avons reçu aucune réponse, sans doute parce que c'était là une question difficile (pourquoi riez-vous ?) Difficile, car chacun a ses goûts, ses préférences, ses ordres de priorité personnels, et se rend compte cependant que les interventions au Comité de gestion doivent refléter l'intérêt de tous ou tout au moins d'une large majorité que l'on ne sait comment faire pour trouver et consulter.

Heureusement, toute possibilité de choix est loin d'être exclue, dans ce qui nous est offert à la cantine; en désespoir de cause, il est toujours possible d'avoir un steak ou du jambon, et des légumes avec ou sans sauce. Et nous devons tous reconnaître que le personnel est extrêmement complaisant.

Cependant, nous pensons qu'il y a deux points sur lesquels nous devrions intervenir en premier lieu :

- la mise à notre disposition de serviettes en papier (toute plaisanterie mise à part).
- une meilleure qualité des hors-d'oeuvre, qui paraissent être préparés avec les restes de la veille.

Sur ce dernier point, les représentants de la Société de gestion (filiale des Wagons-lits) feront sans doute valoir les difficultés qu'ils rencontrent, surtout en période de vacances pour apprécier chaque jour le nombre de repas qu'ils auront à servir le lendemain. D'où les restes qu'il ne faut pas perdre ...

Peut-être conviendra-t-il d'étudier s'il n'existe pas une méthode simple, permettant une prévision plus précise du nombre des clients, sans que cela constitue pour eux une nouvelle sujétion.

Comme nous l'écrivions au mois de Juin, ce que l'on peut reprocher à la cantine tient surtout au système et à l'outillage adopté et, en fin de compte, aux habitudes de la vie moderne.

Quand on fait la queue, on a le temps de philosopher. Nous pouvons alors penser par exemple, à nos grands-pères et arrière-grands-pères et à leurs réactions s'ils nous voyaient nous dépêtrer avec nos plateaux et les nourritures que nous y déposons, donner nos tickets, chercher une table où nous asseoir, puis prendre notre déjeuner dans de pareilles conditions, dans cette cohue, dans ce bruit ... Nos grands-pères et arrière-grands-pères étaient presque tous (neuf d'entre eux sur dix) des artisans ou des paysans pauvres. Il est probable pourtant qu'ils riraient bien de notre "Progrès" et ils n'auraient pas tort ...

*
* *
*

Un second dessinateur humoriste, M. BIGOT, en service à la Mécanographie, vient de nous apporter, après A. ALIBERT, sa collaboration.

In fine, sur page de couleur, on trouvera l'un de ses dessins.

NOUVELLES DE LA CELLULE "APPLICATIONS ELECTRONIQUES".

Cette cellule voit avec plaisir l'équipe du B.C.E.O.M. utiliser de plus en plus les programmes du Service Spécial des Autoroutes qu'elle est chargée d'exploiter.

Dans les pages qui suivent, vous verrez un exemple de ce qui a été fait au titre de l'étude : "Cinq ponts de la Côte Est en Nouvelle-Calédonie", pour laquelle M. JARDIN est chef d'opération.

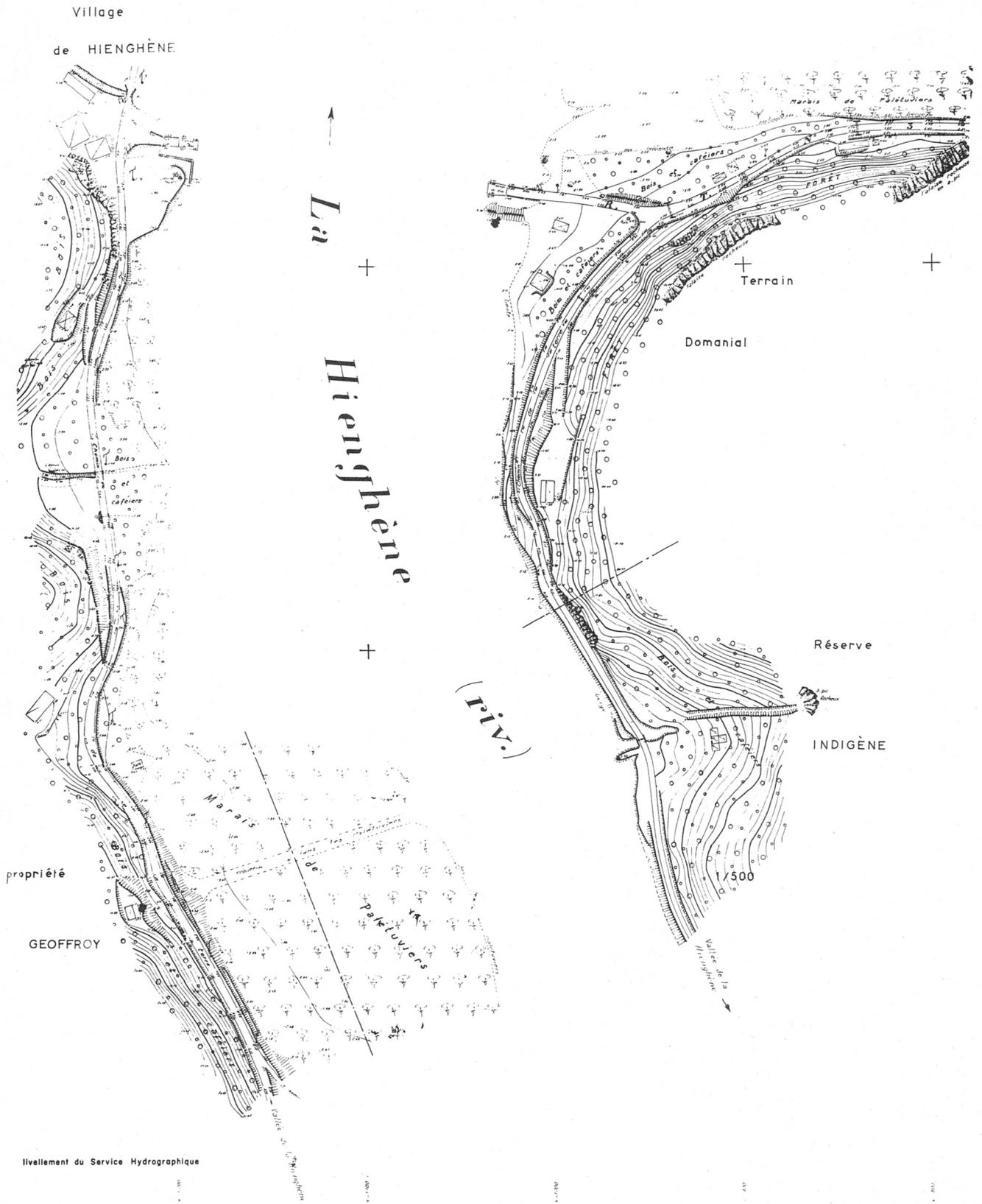
Les ponts eux-mêmes ont été calculés suivant les méthodes traditionnelles, mais l'étude de leurs accès a été faite avec l'aide de l'ordinateur. Vous trouverez ici quelques indications sur l'étude de l'un de ces accès.

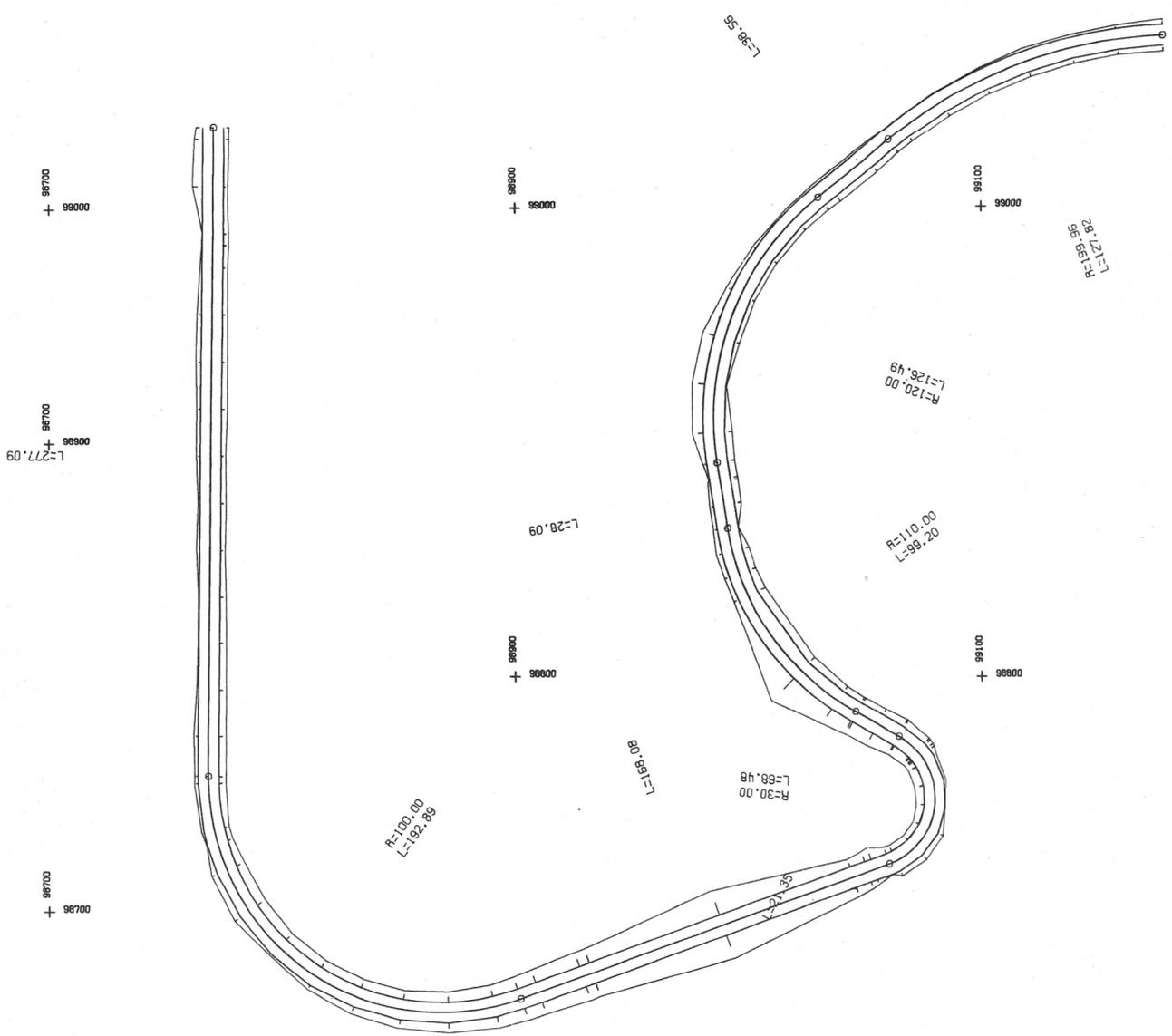
A la page suivante, vous voyez le document de base : le fond de plan. A partir de ce fond de plan a été préparée l'image numérique du terrain, mise en mémoire de l'ordinateur (pratiquement stockée sur bande magnétique). Après une opération intermédiaire permettant d'obtenir le profil en long du terrain naturel suivant l'axe fourni par M. JARDIN, les éléments de la ligne rouge ont été fournis à l'ordinateur avec les profils en travers types.

L'ordinateur a restitué des pages imprimées sur lesquelles figurent tous les éléments des profils en travers et de la cubature. Il a restitué aussi une bande magnétique qui, placée sur la machine à dessiner, nous a donné les dessins du profil en long, celui des profils en travers et, ce que vous voyez à la page d'après, le dessin en plan de l'assiette.

Enfin, en dernière page, vous voyez la superposition des deux documents.

PLAN DU TRACÉ DE LA DÉVIATION





C A R N E T R O S E

Nous apprenons avec joie :

le mariage de

- Madame VERGEZ Yvette (Vérifieuse au Service Mécanographique) avec Monsieur de STAAL le 1er Juillet 1967.
- Mademoiselle LAURENT Annie (Sténo-Dactylographe au Service ACE) avec Monsieur ANGLARD le 8 Juillet 1967.
- Mademoiselle TISSERONT Françoise (Secrétaire au C.I.E.H.) avec Monsieur GARSON le 31 Juillet 1967.
- Monsieur FANUEL Jacques, Ingénieur, Chef de notre Mission en NOUVELLE CALEDONIE, le 14 Septembre 1967.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Nous apprenons également la venue au monde

- le 6 JUILLET 1967, d'une petite Catherine au foyer de Monsieur GOUDOUNECHE LEMOINE, Ingénieur à notre Mission de MONTPELLIER.
- le 10 JUILLET 1967, d'un petit Bernard au foyer de Monsieur OBLIN, Chef de la Division TE.
- le 28 JUILLET 1967, d'une petite Louise au foyer de Madame ENKAOUA, Dactylographe au Service DRE.
- le 26 AOUT 1967, d'un petit François au foyer de Monsieur BERNARD, Ingénieur au Service des Ports.

Félicitations aux heureux parents.

Pendant son absence Outre-Mer, environ 20 mois
à compter d'Octobre 1967, B. HUDINA louerait son apparte-
ment neuf, F4, à GENTILLY (30 minutes du Siège).

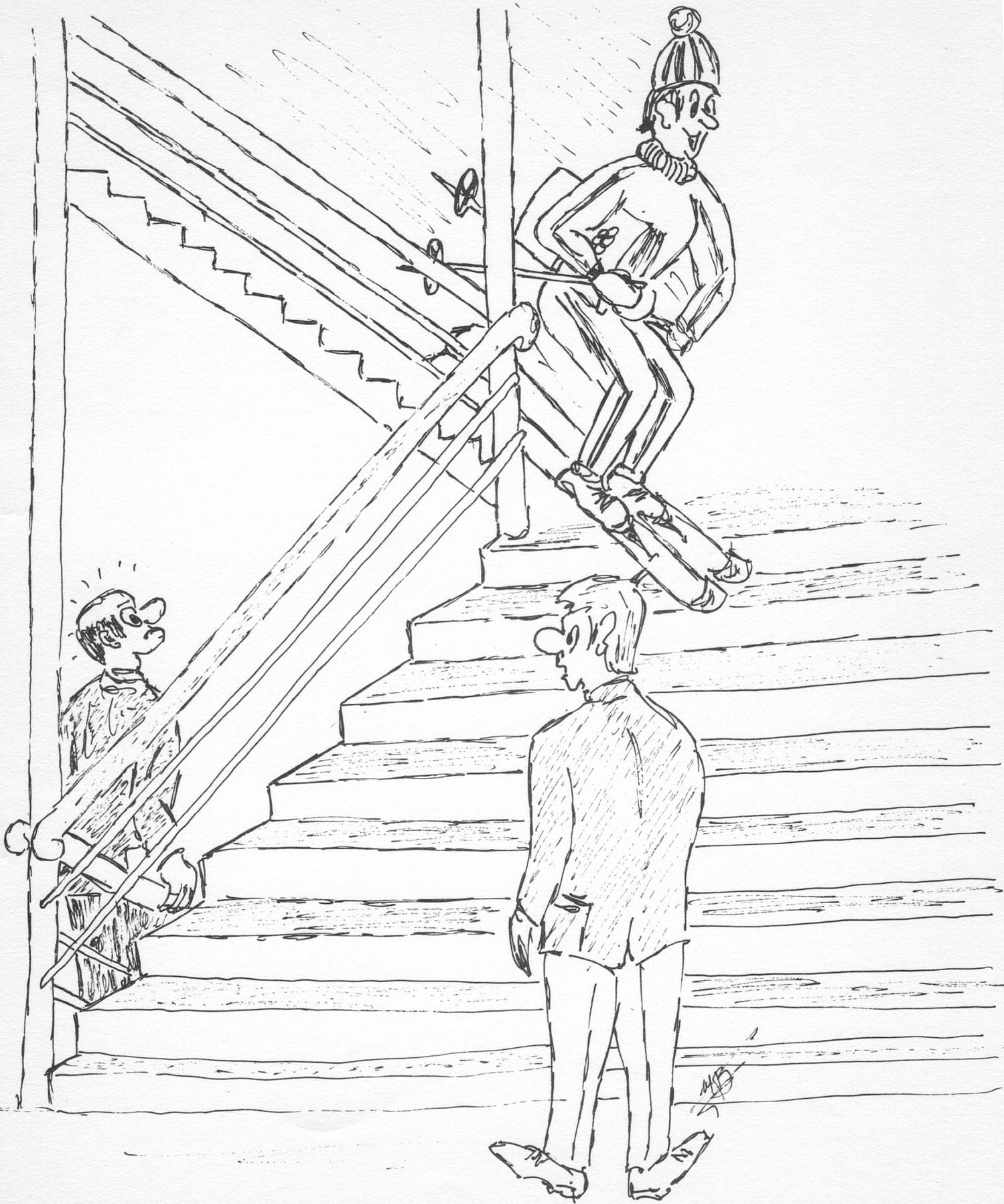
Loyer mensuel très modéré.

- - - -

VACANCES SCOLAIRES

Nous avons cru bon de rappeler aux agents qui sont parents d'élèves les dates des congés et vacances scolaires pour l'année 1967-1968.

- Toussaint : du samedi 28 Octobre au soir au vendredi 3 Novembre au matin.
 - Noël et Premier de l'An : Toutes académies, sauf Paris : du jeudi 21 Décembre au soir au vendredi 5 Janvier au matin.
Académie de Paris : du mercredi 20 Décembre au soir au vendredi 5 Janvier au matin.
 - Mi-Février : Académies du groupe A : du samedi 10 Février au soir au lundi 19 Février au matin. Académies du groupe B : du samedi 17 Février au soir au lundi 26 Février au matin.
 - Pâques : du mercredi 3 Avril au soir au vendredi 19 Avril au matin.
 - Eté 1968 : Enseignement pré-élémentaire et de fin d'études primaires :
 - Académies du groupe A : du samedi 29 Juin au soir au lundi 9 Septembre au matin.
 - Académies du groupe B : du samedi 6 Juillet au soir au lundi 16 Septembre au matin.
 - Autres enseignements :
 - Académies du groupe A : du samedi 29 Juin au soir au lundi 16 Septembre au matin.
 - Académies du groupe B : du samedi 6 Juillet au soir au lundi 23 Septembre au matin.
-



PREPARATION DES JEUX OLYMPIQUES
A MAINE MONTPARNAISE *